



Yverdon-les-Bains, le 30 juin 2025

Tribunaux Fédéraux
Par Tribunal Fédéral
Av. du Tribunal Fédéral 29
1005 Lausanne

Chambres Fédérales incorpore
Par Chancellerie fédérale
Palais Fédéral ouest
3003 Berne

Conseil d'État – Grand Conseil incorpore
& Tribunal cantonal
Par Chancellerie cantonale
Rue des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Conseil d'État – Grand Conseil incorpore
& Tribunal cantonal
Par Chancellerie cantonale
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Conseil d'État – Grand Conseil incorpore
& Tribunal cantonal
Par Chancellerie cantonale
Rue de la Collégiale
2000 Neuchâtel

Conseil d'État – Grand Conseil incorpore
& Tribunal cantonal
Par Chancellerie cantonale
Adm, cant VD CH
Pl. du Château 4
1014 Lausanne

Conseil d'État – Grand Conseil incorpore
& Tribunal cantonal
Par Chancellerie cantonale
Hôtel de Police - CP 670
1950 Sion

Conseil Fédéral incorpore
Palais Fédéral
3000 Berne
(Avec mission d'informer l'ensemble
des Cantons suisses selon modèles
ci-dessus)

Avertissement

Votre Responsabilité civile personnelle et délictuelle

Victimes politico-judiciaires dont les Droits fondamentaux ont été bafoués :

- | | |
|--------------------------------|--|
| ➤ BEURET Gil | En construction |
| ➤ BURDET Michel | https://swisscorruption.info/burdet |
| ➤ BURDET Marc-Etienne | https://swisscorruption.info/#cottier |
| | https://swisscorruption.info/merinat/#2023-11-06 etc. |
| ➤ CONUS Daniel | https://swisscorruption.info/daniel-conus |
| ➤ FERRAYÉ Joseph | https://swisscorruption.info/dossier (M-E Burdet 50 %) |
| ➤ GUTKNECHT Jakob | https://swisscorruption.info/jakob-gutknecht |
| ➤ HERZOG Michèle | https://swisscorruption.info/herzog |
| ➤ MÉRINAT Jean-Daniel | https://swisscorruption.info/merinat |
| ➤ RATHGEB Werner | https://swisscorruption.info/rathgeb-rennaz |
| ➤ REGUIN-ELIÈS Marianne | https://swisscorruption.info/attalens |
| ➤ SAVIOZ Birgit | https://swisscorruption.info/birgit-savioz |
| ➤ ULRICH Gerhard | Président de l'Association Appel-au-Peuple |
| | https://swisscorruption.info/evaluations |

Pour faciliter la lecture des liens, ce document est accessible avec traduction sur :
<https://swisscorruption.info/avertissement>

Le Temps arrive où vous allez devoir réparer vos CRIMES et en assumer les conséquences civiles et pénales !

Madame, Monsieur,

En vos qualités de membres des Autorités politiques et judiciaires, vous recevez le présent AVERTISSEMENT dans le cadre des **CRIMES judiciaires récurrents** qui me causent (*ou m'ont causé*) préjudice, comme ce fût le cas aussi pour les membres de ma famille, mes partenaires, les membres de l'Association Appel-au-Peuple et d'autres Victimes qui doivent résister contre le rouleau compresseur du Crime organisé et de la corruption au sein même de l'État.

<https://swisscorruption.info/mafia>

<https://swisscorruption.info/neutralite>

<https://swisscorruption.info/browder>

<https://swisscorruption.info/politique-corruption>

<https://swisscorruption.info/trahison>

<https://swisscorruption.info/crimes-d-etat>

<https://swisscorruption.info/fedpol> (*Police fédérale au service des Crimes d'État*)

<https://swisscorruption.info/mpc/#procs> (*Procureurs fédéraux issus de FedPol et du Crime organisé*)

<https://swisscorruption.info/implications> (*Implications du monde politico-judiciaire dans les Crimes*)

<https://swisscorruption.info/credit-suisse> (*hold-up par UBS et banques miroirs*)

<https://swisscorruption.info/rapport-cep> (*contre-rapport / Membres de la FINMA au cœur du Crime organisé*)

<https://swisscorruption.info/monopoly> (*du blanchiment - Les Autorités sont complètement corrompues, mais...*)

<https://swisscorruption.info/dossier> (*USD 3'700 milliards escroqués*)

<https://swisscorruption.info/panama-papers>

<https://swisscorruption.info/swissleaks>, etc.

Nous savons aujourd'hui que la commission de ces CRIMES est **ordonnée par les Partis politiques, jusqu'au sommet de la hiérarchie judiciaire, à savoir le Tribunal fédéral !**

Vous constaterez dans le courrier du **Tribunal Fédéral du 23 mai 2025**, que pour ne pas aller contre les ordres des Partis politiques et mettre en lumière les CRIMES JUDICIAIRES – dans des procédures qui violent non seulement la Législation suisse, mais aussi la Constitution fédérale et la CEDH – le Tribunal Fédéral a opté pour classer les procédures qui lui sont soumises, sans les traiter... Il faut protéger les auteurs des crimes Politico-judiciaires ! C'est le cas dans le **recours du 22 mai 2025** auquel il est fait mention dans la lettre précitée, un recours qui était pourtant d'une importance capitale, puisqu'il est question de s'opposer à la mise en place un procès abusif, basé sur une multitude de violations du Code de Procédure pénale (CPP) dans le cadre de la rocambolesque plainte du **Député Syndic fribourgeois Marc FAHRNI...** Ce phénomène s'applique à une multitude de dossiers...

Vous n'ignorez pas que je représente les intérêts de M. Joseph FERRAYÉ dans la prise de contrôle des royalties qui lui ont été escroquées et que le 50 % du blanchiment qui en découle, doit me revenir. Je parle d'une **responsabilité civile délictuelle au niveau international de plus de CHF 83'471,2 milliards qui auraient dû être imposés pour le bien des populations**. L'ex Président du Conseil d'État Pascal BROULIS – aujourd'hui Sénateur à Berne (**sic !**) – vous expliquera comment il a redressé les finances cantonales par le blanchiment des royalties en terre vaudoise, sachant que différentes variantes ont été cherchées pour chaque Canton :

<https://swisscorruption.info/vaud-corruption/#bouclier>.

Aussi, vous devez savoir que je ne vais **plus tolérer de voir les Droits fondamentaux des Citoyens être bafoués ou de nous voir être condamnés pour calomnie ou diffamation alors que nous pratiquons un DEVOIR CITOYEN qui veut que nous « osions » dénoncer des CRIMES politico-judiciaires.**

Il n'est plus tolérable que ceux qui se font élire, que ce soit en politique ou dans l'Autorité judiciaire ou ceux qui sont nommés à des postes de Hauts fonctionnaires, choisissent de prendre des responsabilités au sein de l'État pour servir leurs intérêts personnels, les intérêts de leurs Partis corrompus et d'autres Sectes auxquelles ils appartiennent (*Clubs de services, Franc-Maçonnerie, etc. qui agissent sous le sceau du secret*) et qu'ils agissent en finalité en faveur du Crime organisé. Ils sont des traîtres au sein de l'État.

Dès lors, j'ai pris la décision à dater de ce jour, de mettre à charge des Individus (Magistrats, Politiciens, fonctionnaires, etc.), qui violeront nos Droits fondamentaux ou nous feront condamner – quelle que soit la sentence ou le genre de procédure que je désapprouverai – **une responsabilité**

civile chiffrée pour chaque cas, qui sera non négociable sur les centaines de milliards que chaque Canton aura à assumer le moment venu dans le cadre de l'Affaire des royalties. Cette responsabilité sera personnelle et individuelle envers les personnes impliquées, solidairement entre elles et subsidiairement solidairement avec le Canton concerné et la Confédération.

Sachez qu'il n'y a dans ce qui précède, aucune contrainte, ni menace, mais que **dans le but de faire respecter l'État de Droit, je dois prendre des mesures pour garantir nos Droits fondamentaux et quand ceux-ci sont bafoués impunément, des sanctions doivent être prévues.**

Comprenez que mes Partenaires et moi devons avoir la possibilité le moment venu, lorsque ces responsabilités devront être assumées, de démontrer à vos électeurs et au Peuple souverain, que nous avons tout mis en œuvre pour **éviter de mettre à charge des contribuables, des Dettes d'État gigantesques** survenues à cause de la corruption, à cause de l'abus d'autorité, de la violation de nos Droits, d'entraves à l'action pénale, etc., etc., etc.

Le Peuple va finir pas savoir qui vous êtes en réalité et il va vous le faire payer fût-il nécessaire et ce sera le cas, de **compléter le Code Pénal par des sanctions exemplaires qui dissuaderont tout individu de violer ou trahir ses Devoirs de fonction.** Trahir l'État de Droit aura des conséquences, vous allez le comprendre très vite !

Il n'est pas inutile de vous rappeler les fondements – que vous avez manifestement oubliés – de la Démocratie suisse :

Serment du Grütli

Le Serment du Grütli qui selon la tradition aurait eu lieu en 1307, est un mythe fondateur de la Suisse de caractère légendaire dont la première trace écrite se trouve dans le livre blanc de Sarnen datant d'environ 1470. Ce mythe est souvent associé au pacte fédéral d'alliance perpétuelle de 1291 entre les communautés d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald qui pour sa part est historique.

Tel que le raconte la légende, il se déroula sur la prairie du Grütli, qui domine le lac des Quatre-Cantons et rassembla les hommes libres des vallées d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, notamment représentés par les trois Confédérés Arnold de Melchtal, Walter Fürst et Werner Stauffacher.

Cet accord entre trois communautés situées dans ce qui forme de nos jours la Suisse primitive, a été considéré jusqu'au XIXe siècle comme l'acte fondateur de la Confédération des III cantons et reste de nos jours un élément important de l'imaginaire populaire.



Si quelqu'un, de jour ou dans le silence de la nuit, met criminellement le feu aux biens d'un confédéré, on ne doit plus jamais le considérer comme membre d'une de nos communautés. Et celui qui, dans nos vallées, prendrait le parti du dit malfaiteur et le protégerait devra indemniser la victime.

Il faut constater que jusqu'à aujourd'hui et depuis trois décennies, les Gouvernants (exécutifs, législatifs et Administrations) sont actifs en toute impunité dans le CRIME organisé, de jour et dans le silence de la nuit, autour des tables rondes des Clubs de services, dans le secret le plus absolu !

Il est probablement inutile de vous rappeler que cette responsabilité délictuelle – qui doit être mise à charge des Criminels et non de l'État qui en est toutefois solidaire – représente plus de **neuf fois le PIB de la Suisse !**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations.

Marc-Etienne Burdet